

Taintignies (Rumes) – « Le Pèlerin » : site artisanal (et d'extraction ?) du Haut-Empire et réoccupation rurale tardo-romaine

Nicolas AUTHOM, Olivier COLLETTE, Stéphane GENVIER, Quentin GOFFETTE & Nicolas PARIDAENS

Une découverte fortuite

Durant le mois d'août 2018, un promeneur¹ a signalé à la Direction opérationnelle Zone Ouest (DGO4/AWaP) un site archéologique, jusqu'ici inconnu, sis rue du Pèlerin à Taintignies². Des travaux de terrassement conséquents avaient été opérés en vue de la réalisation d'une zone d'immersion temporaire (ZIT). La canicule de l'été avait rendu le sol illisible et impraticable pour un décapage, mais quelques tronçons de fondation en rognons de silex s'observaient çà et là. En accord avec l'aménageur (DGO3/Direction de l'aménagement foncier rural, Service extérieur de Mons) une opération de sauvetage put être planifiée entre septembre et décembre 2018 afin d'appréhender cette découverte fortuite.

Les différents vestiges sont implantés sur les deux rives du ruisseau de la place de Taintignies³ qui prend sa source 1 km plus au sud et se jette, au niveau de Willemeau, dans le rieu des Barges, affluent de l'Escaut (fig. 1). Ce ruisseau se caractérise par un débit faible mais quasi régulier comme constaté durant la sécheresse de cet été. Le site est installé dans un large vallon, peu encaissé, qui présente une asymétrie de versant : du côté oriental, le versant est assez raide et domine le ruisseau d'une dizaine de mètres alors que côté occidental, le versant est très faiblement incliné vers le lit du ru.

Le sous-sol des bas-plateaux et plaines du Hainaut se compose d'une couverture méso-cénozoïque comprenant des terrains marno-crayeux du Crétacé et des terrains argilo-sableux du Paléocène et de l'Éocène. Le site du Pèlerin se place sur des dépôts

marno-crayeux de la formation du Vert Galand, plus précisément de la craie à gros rognons de silex noir (Membre d'Esplechin). Plus au nord vers Willemeau, la craie laisse place à des marnes grises et blanches à concrétions siliceuses (Membre de Merlin). La couverture cénozoïque recouvre partiellement les dépôts mésozoïques : il s'agit de sables variables du Membre de Granglise. Différents vestiges d'exploitation du sous-sol sont encore visibles, que ce soit les marnières dans le village de Willemeau ou l'extraction de sable et grès dans un bois isolé, à l'est du site. Le terrain se trouve à la transition entre des sols sablo-limoneux et des sols limoneux plus à l'ouest. Les sols sont épais et bien drainés. L'axe du ruisseau et la partie nord-ouest du terrain contiennent des colluvions/alluvions sablo-limoneuses.

L'opération archéologique s'est essentiellement concentrée sur les vestiges apparents, en priorité sur les structures mises au jour dans les niveaux inférieurs du bassin et directement menacées par la montée des eaux ; aucun moyen mécanique n'a été utilisé, le décapage et la fouille manuelle ont été privilégiés afin de diminuer au maximum les déplacements de terre vu que l'aménagement interne du bassin d'orage était terminé.

Les structures du Haut-Empire

Le site est implanté le long des deux rives du ruisseau, dont on ignore le tracé exact durant l'Antiquité ; côté est, le versant est relativement raide (4%)⁴. La création du bassin d'orage a complètement effacé ce pendage naturel qui a pu être restitué grâce à l'inclinaison des fondations des murs et à l'observation d'un paléosol conservé dans une levée de terre maintenue comme digue au bassin.

Un bâtiment rectangulaire (12,75 m × 8,10 m hors-tout, soit une surface de 103,275 m²), orienté selon la longueur dans le sens de la pente, est construit en dur à partir d'un appareil calibré de rognons de silex noir

1 Le découvreur est M. T. Mathieu, militaire de carrière à la caserne de Tournai, qui a repéré le site lors d'un entraînement.

2 2^{ème} Div. Taintignies, Section A, parc. n^{os} 460^a, 460^b, 460^d, 462 et 463 ; coordonnées Lambert 72 à l'extrémité nord-ouest du site : 77 879 est/139 645 nord ; au nord-est : 77 942 est/139 634 nord ; au sud-ouest : 77 866 est/139 602 nord ; au sud-est : 77 973 est/139 607 nord.

3 Également appelé ruisseau du Préau : cours d'eau non navigable de 2^e catégorie, geoportail.wallonie.be, consulté le 21/02/2019 (<http://geoportail.wallonie.be/walonmap/#CTX=DDB#BBOX=77418.12981440521,79117.41967131825,139546.528288332,140417.00919596048>).

4 Calcul basé sur un axe long de 18 m (depuis le mur est du bâtiment jusqu'à l'extrémité ouest de la voirie) avec une différence de hauteur de 0,72 m.

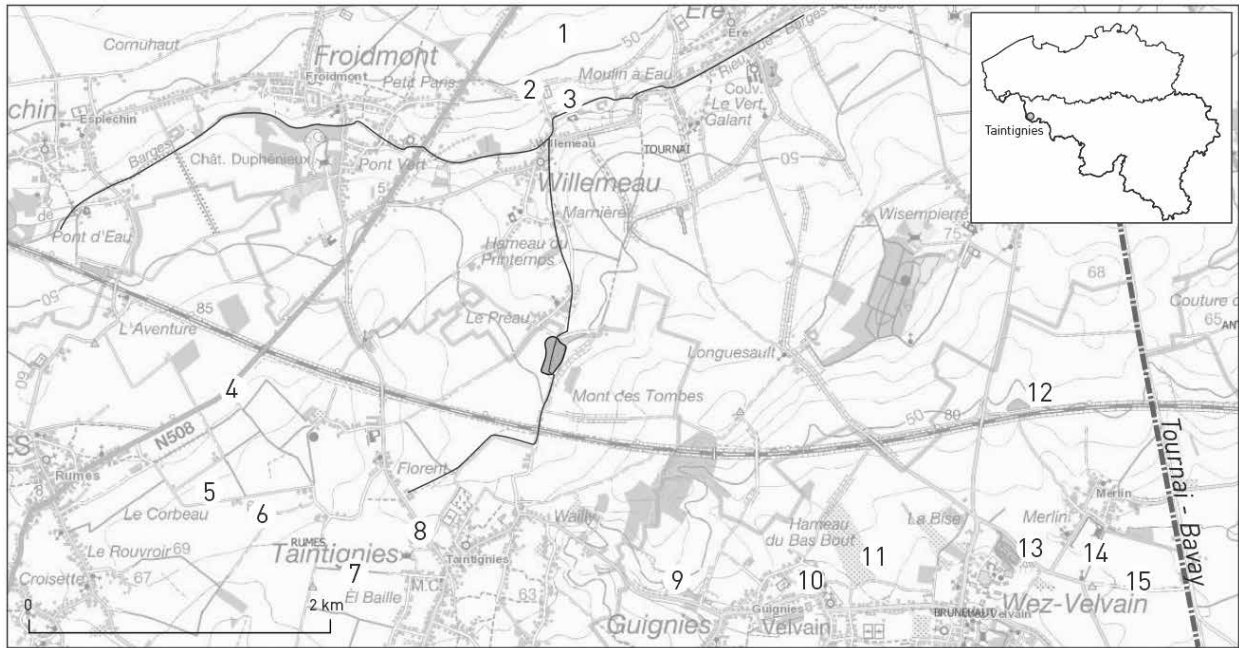


Fig. 1. Implantation de la ZIT et localisation des différents sites antiques inventoriés aux alentours.

1. Villa (fouille de M. Shuterland, 1955) ; 2. Bâtiment romain (prospection pédestre) ; 3. Villa et sépultures mérovingiennes (fouilles de M. Amand et P. Soleil, 1985-1987) ; 4. Dépotoir (1860) ; 5. Bâtiment (pros. péd.) ; 6. Tumulus (M. Amand, 1956) ; 7-9. Bâtiment (pros. péd.) ; 10. Occupation Haut-Empire (pros. péd.) ; 11. Bâtiment (pros. péd.) ; 12. Occupation depuis le Haut-Empire jusqu'au IV^e s. (fouille « TGV », C. Frébutte, 1993-1994) ; 13. Diverticule ; 14-15. Occupations indéterminées (pros. péd.).

et de blocs de craie, posés à sec et sans agencement particulier (fig. 2, n° 1). Les murs sont conservés uniquement au niveau des fondations, larges en moyenne de 0,50 m, et ponctuellement conservées sur maximum 0,30 m de profondeur. L'emploi de ces matériaux est récurrent dans les différentes occupations fouillées aux alentours⁵ (fig. 1), induit par les gisements qui affleurent dans la région⁶. Aucune élévation ni niveau de sol ne sont conservés. Différents aménagements situés entre le ruisseau et le bâtiment semblent contemporains de ce dernier. Un empierrement, large de 0,85 m, longe la façade ouest (fig. 2, n° 2). Il est construit à partir de rognons de silex dont l'appareil est plus petit que celui des rognons utilisés dans les fondations du bâtiment. Un unique niveau de pierre repose sur le sol en place, légèrement incliné vers l'ouest ; la face supérieure des rognons montre un aspect émoussé, usé, suggérant une surface de circulation. Une étroite bande

irrégulière de 0,25 m, reste vide entre la façade du bâtiment et l'empierrement, et aucun aménagement (bordure, caniveau...) ni négatif n'y a été observé (fig. 3). Quel rôle jouait-il ? Il semble circonscrit aux limites du bâtiment (voir infra, les résultats de la prospection géoradar), et donc s'articule avec lui et la voirie : facilitait-il l'accès au bâtiment depuis la voirie ? Ou faut-il y voir un blocage destiné à renforcer le bâtiment, apposé contre les fondations pour les consolider ?

Cet empierrement est situé entre le bâtiment et un tronçon de voirie appréhendé sur 15 m de long. Orienté selon un axe rectiligne sud-nord, ce chemin est large de 3,75 m mais son assiette complète, qui comprend du côté est un fossé drainant de 0,45 m d'ouverture, atteint en tout 4,20 m (fig. 2, n° 3). Côté ouest, la voie a partiellement été grignotée par le creusement du bassin et il est dès lors impossible de restituer ou pas la présence d'un second fossé latéral. Le chemin a été implanté sur un sol plat, vraisemblablement nivelé pour atténuer la pente naturelle. Le radier se compose uniquement de rognons de silex (de gabarits petits à moyens) et de quelques fragments de tuiles isolés. La surface de l'empierrement présente une usure, la face supérieure des silex est moins incisive, plutôt érodée, voire usée. Un limon argileux brun

5 L'usage du silex se retrouve à Taintignies dans les fondations d'un bâtiment au hameau de la Clairmaie (AMAND 1958), à Willemeau, dans les murs de la villa (AMAND & SOLEIL 1985) ou d'un bâtiment (SOLEIL 1988) ou encore à Merlin, dans deux tronçons de murs (FRÉBUTTE *et al.* 1996).

6 SOLEIL 1988, p. 63.

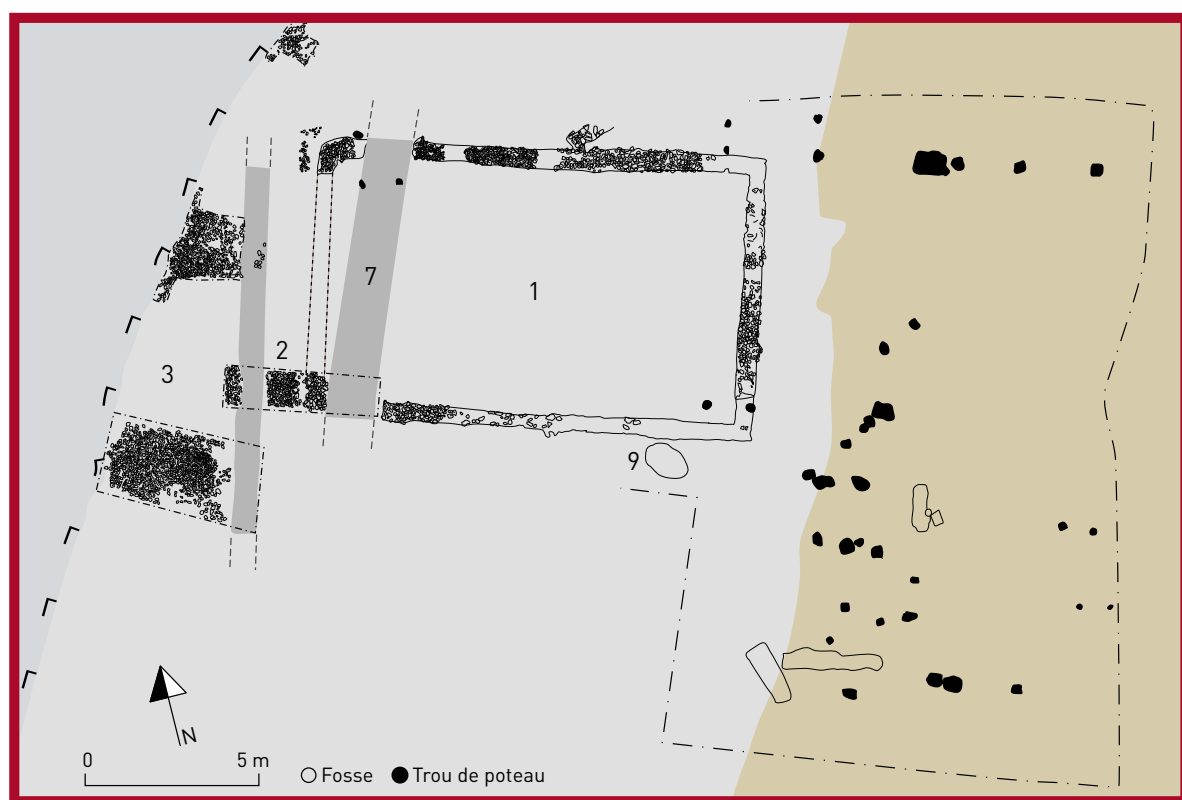
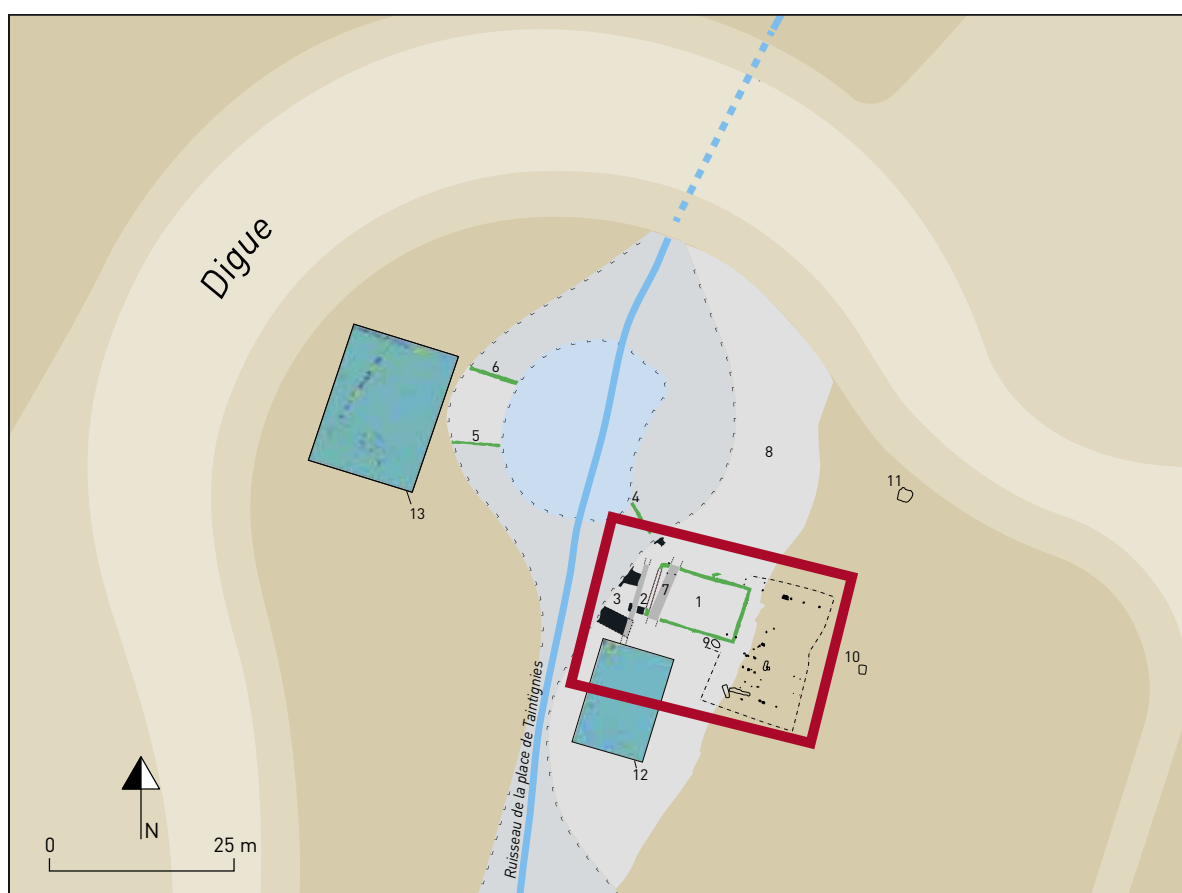


Fig. 2. Plan général des vestiges et des zones prospectées au géoradar.



Fig. 3. Détail de l'empierrement bordant la façade ouest du bâtiment. À l'avant-plan, le bord de la voirie et son fossé-limite ; à l'arrière, le fossé recoupant le bâtiment.

Fig. 4. Coupe transversale de la voirie.

Fig. 5. Vue d'ensemble du bassin d'orage et de l'épaisse couche de colluvions/alluvions ; à l'avant, la voirie et au centre, le bâtiment.

Fig. 6. Détail du mur nord recoupé par le fossé et du profil des « terres noires » au sein du bâtiment. Au centre, le négatif du pieu « solidement » calé par les rognons de silex récupérés.

Fig. 7. La fosse tardo-romaine et son comblement charbonneux « cérémoniel » (?).

colmate tous les interstices entre les pierres offrant une surface régulière. Le profil est bombé, au départ d'une simple assise sur les extrémités, le radier atteint une largeur de 0,27 m au centre (fig. 4). La charge en rognons de silex est homogène et aucune différence d'appareil n'est observée là où le radier est plus conséquent. Quelques creux peu profonds, larges de 0,20 m à 0,30 m et sensiblement orientés dans le sens de la voirie, suggèrent des ornières causées par le charroi. Aucune recharge de radier n'a été observée ni d'aménagement particulier comme des bordures. Le fossé, profond de 0,15 m, a des parois verticales et un fond plat. Combiné au profil bombé de la voirie, il participe au ruissellement des eaux de surface. Il paraît évident qu'il fonctionne également de pair avec l'empierrement qui borde le bâtiment, lui-même incliné vers le fossé. Aucun comblement contemporain à son utilisation n'a été retrouvé, le fossé semblant avoir été curé avant d'être remblayé par la couche de terres noires qui condamnera de manière homogène l'ensemble de ces structures (voir infra).

Suite à la présence d'épaisses colluvions (plus de 0,60 m) et d'un horizon de « terres noires » sus-jacents (fig. 5), une prospection géoradar a été menée au sud de la voirie afin de compléter le tracé de ce chemin⁷. Le résultat est assez probant, puisque la voirie a pu être prolongée d'au moins 5 m vers le sud à une profondeur de 1,20 m sous la surface (fig. 2, n° 12). D'autres traces laissent entrevoir un potentiel important dissimulé sous les colluvions, hormis pour l'empierrement face au bâtiment qui semble s'interrompre.

Plus au nord, dans l'axe supposé de la route, un court tronçon de mur isolé (L. : 5,30 m ; l. : 0,55 m), orienté sud-est/nord-ouest, au tracé légèrement courbe, est uniquement construit à partir de blocs de craie (fig. 2, n° 4). Aucun lien stratigraphique avec les autres structures n'est conservé, mais du point de vue altimétrique ce mur, s'il est antique, devait passer sous la voirie.

Deux autres murs ont été relevés de l'autre côté du ruisseau sous l'aspect de fondations rectilignes en rognons de silex (L. observée : 6,50 m ; l. : 0,55 m). Ces deux tronçons, dont le tracé doit converger à l'est au niveau du bassin d'orage actuel, se perdent dans d'épaisses colluvions à l'ouest (fig. 2, n° 5 et 6). La prospection géoradar montre toutefois

que ces murs se prolongent et qu'ils dessinent un vaste trapèze incomplet dont l'interprétation et la datation nous échappent à l'heure actuelle (fig. 2, n° 13). D'importants dépôts de ruissellement laissent supposer la présence d'une stagnation (d'une réserve ?) d'eau (malgré le faible débit du ruisseau). Pourrait-il s'agir des murs d'un bassin, d'une retenue d'eau, d'un bief ? L'hypothèse d'activités piscicoles ou nécessitant une certaine quantité d'eau est peut-être à envisager pour cette partie du site.

Interprétation

Le bâtiment, la voirie et ses composantes ainsi que ces trois tronçons de murs sont stratigraphiquement contemporains. Quelques éléments permettent de situer ces installations dès le Haut-Empire⁸. Les indices manquent pour interpréter cette première fréquentation du site. L'hypothèse d'un habitat peut vraisemblablement être écartée alors qu'un champ d'interprétation est ouvert par la pédologie : les nombreux sondages effectués à la tarière par O. Collette⁹ sur l'ensemble du site, de part et d'autre du ruisseau, indiquent de profonds creusements, remblayés par des dépôts limono-argileux hétérogènes chargés de nombreuses inclusions carbonatées, de fins charbons de bois, de nombreux silex (patinés) et d'éléments en terre cuite. Ces décaissements, assurément anthropiques, atteignant des profondeurs de 2 à 3 m, pourraient viser l'extraction de la craie (Formation d'Esplechin) utilisée pour la construction, la fabrication de chaux ou l'amendement des terres¹⁰. Cette exploitation offrait l'occasion d'utiliser les bancs de silex associés à la craie, ce que confirmerait la particularité locale d'utiliser ce matériau dans les fondations. L'endroit s'avère assez favorable, en zone haute, la craie n'étant pas immergée complètement par la nappe souterraine et le débit très faible mais constant du ruisseau est gérable. Plus en aval, la craie est immergée et son exploitation impossible. Une fois

8 Notamment un « bronze » de type *Germanus Indutilli* (frappé à Reims dans les années 19-12 av. J.-C.) ou une imitation du type qui circule encore couramment au début de notre ère. Ce n'est pas pour autant que nous datons le bâtiment de l'époque augustéenne ; une construction fin I^{er} apr. ou durant le II^e s. est plus vraisemblable, mais à ce stade, aucun élément fiable ne vient à notre secours.

9 AWaP - Direction de l'appui scientifique et technique (SPW-DGO4).

10 L'exploitation de la craie est attestée en territoire ménapiens à Noyelles-lès-Seclin, Templemars et Lezennes (PENNANT 1985, p. 37).

7 La prospection géoradar a été effectuée par S. Lambot, pour la société *Sensar Consulting* (<https://www.sensar-consulting.be>). Deux zones ont été prospectées par GPR à haute résolution : 150 m² au sud de la voirie et 300 m² à l'ouest du ruisseau.

abandonnées, ces dépressions et carrières auraient été inondées et comblées et/ou remblayées de sédiments. Le bâtiment pouvait servir d'officine alors que l'empierrement du chemin s'expliquerait aisément par la charge des charrois. Confirmer cette hypothèse par les données de terrain recueillies en 2018 s'avère irréalisable à l'heure actuelle mais les pistes suggérées par la pédologie proposent des indices pertinents quant à la compréhension du terrain et son évolution. L'abandon du bâtiment est matérialisé par le creusement d'un fossé orienté nord-est/sud-ouest recoupant les murs gouttereaux (fig. 2, n° 7). Ce fossé, dissimulé sous des colluvions postérieures, a pu être observé grâce à des coupes longitudinales dont l'analyse a révélé trois profils fortement différents : au niveau du mur nord, le fossé a un profil asymétrique en « V » avec quelques emmarchements. L'ouverture en surface est large de 1,24 m et le fond dessine une petite cuvette conservée à 0,42 m de profondeur. Le second profil, observé le long du mur sud, présente une ouverture en surface large de 0,88 m, des parois verticales et un fond plat à l'exception d'un léger surcreusement dans la moitié est. Le fossé y est conservé sur une profondeur de 0,36 m. Enfin, le troisième profil provient d'une coupe effectuée au sein même du bâtiment : le fossé apparaît sous 0,40 m de colluvions et est très mal conservé. Le fond du fossé se dégage sur environ 0,60 m relativement plat en pente vers l'est. Un pieu, profondément ancré et calé par des rognons de silex, recoupe la paroi orientale du fossé (fig. 6). Le comblement comprend une unique couche limono-argileuse, gris foncé à sombre, fortement bioturbée, où quelques rognons de silex reposent dans le fond. Aucun litage ni dépôt de décantation n'a été observé et le fossé ne semble pas être resté longtemps à ciel ouvert ou il a été vidé une ou plusieurs fois (cela pourrait-il expliquer les différents profils observés sur un tronçon si court que celui étudié ?). Le rôle de ce fossé est-il parcellaire ou servait-il de drainage ? Difficile à dire vu le peu d'informations recueillies dans son comblement et son isolement par rapport à d'autres structures ; il se distingue en tout cas par une orientation identique au chemin, et un tracé parallèle à celui supposé du ruisseau.

Son utilisation suggère une phase de faible occupation voire d'abandon du site entre le premier état, matérialisé par les activités d'extraction, la présence du bâtiment et des « longs murs », et l'occupation tardo-romaine.

La période tardo-romaine

À la fin du III^e ou au début du IV^e s. apr. J.-C., le site connaît un profond réaménagement. Tous les murs sont arasés de manière homogène, en suivant le profil général du terrain (aucune tranchée de récupération n'a été observée). Le site, dans sa globalité, est remis à niveau depuis les berges du ruisseau quasi selon la topographie initiale. Le terrain semble alors destiné à des activités agricoles (?) : un horizon de « terres noires », dont l'épaisseur atteint par endroits 0,50 m, s'est sans doute formé par un processus de colluvionnements/alluvionnements fortement amandés, augmenté par de nombreux rejets détritiques. Les fossés sont comblés et les structures arasées entièrement recouvertes des deux côtés du ruisseau (fig. 2, n° 8). Au sein de cette couche se retrouvent également nombre de déchets provenant des occupations antérieures et contemporaines : des matériaux de constructions (tuiles, clous, silex), de nombreux tessons de céramique de toutes catégories¹¹ (sigillée moulée, décor à la molette, cruche, mortier, *dolium*, céramique commune grise, plat VRP...) présentant un taux de fragmentation important, des fragments de plomb et également huit monnaies issues d'une zone d'environ 50 m² prospectée au nord du bâtiment. Leur identification signale deux périodes bien distinctes : un premier lot de quatre monnaies bien conservées, daté de 277 à 323-324 comprenant un *Ae Divo Claudio* (imitation), un *Aurélianus* de Probus (Lyon, 277), un *nummus* de Constantin I (Lyon, été 307) et un *nummus* de Crispus (Londres, 323-324) ; le second lot est composé de quatre pièces fortement corrodées inscrites dans une période de 364 à 378 (deux *Aes 3* de Gratien (Arles, 367-375), un *Aes 3* de Valens (Arles, 375-378), un *Aes 3* indéterminé (Arles, 364-378). Les déchets fauniques complètent l'assemblage présent dans ces « terres noires ». Au total, une bande de 25 m de large est conservée depuis le ruisseau vers l'est ; au-delà, elle est malheureusement entièrement détruite par les terrassements du bassin. Ce type de remise en culture suggérée par un horizon de terres noires est bien documenté, à l'époque tardo-romaine, en région tournaisienne et dans le nord de la Gaule¹².

Dans et autour de ces terres noires, plus de quarante trois faits archéologiques ont été identifiés comme

11 Au moment de la rédaction de cette notice, l'expertise du mobilier n'a pas encore été effectuée.

12 À Merlin (FRÉBUTTE *et al.* 1996), à Fagnolle (PARIDAENS *et al.* 2012) et pour le nord de la Gaule (KASPRZYK *et al.* 2016).

des négatifs de pieux. La fouille de vingt et un de ceux-ci confirme cette interprétation. Les autres faits sont assimilés à cette catégorie par leur plan, leurs dimensions, leur position ou les alignements qu'ils dessinent avec d'autres poteaux avérés. Dans certains cas, une ou plusieurs pierres de calage sont utilisées (grès, meule, calcaire ou silex). Aucun plan de structure ne peut être restitué à ce stade de l'étude. En complément, il faudrait décapier l'entièreté des terres noires qui dissimulent les pieux. En effet, le comblement des négatifs des poteaux est tout à fait similaire à la teinte et à la texture des terres noires, ce qui les rend indiscernables en surface. Aucun élément diagnostique n'a été retrouvé au sein des poteaux pouvant permettre une datation absolue ; stratigraphiquement ils sont postérieurs au bâtiment et au fossé (certains individus recoupent clairement des murs et le creusement du fossé). À ce stade, nous les rattacherons à la même phase que la formation des terres noires.

Parmi les autres structures en creux qui ont été fouillées, un silo et deux fosses appartiennent également à cette phase tardive. Le silo (fig. 2, n° 9) de plan ovale (L. : 1,44 m ; l. : 0,92 m), est conservé sur une profondeur de 0,65 m avec des parois verticales et un fond plat. Parmi les cinq remblais successifs qui l'ont condamné, notons la présence d'un bol Chenet 320 dans la couche inférieure et d'un rejet de terre rubéfiée (un foyer ?) et de tuiles dans le comblement supérieur.

Les deux fosses se situent dans la zone du bassin où les terres noires ont été décapées par les terrassements modernes, nous privant de tout lien stratigraphique. L'une d'elles fait face à l'aire décapée à l'est du bâtiment (fig. 2, n° 10). Petite fosse de plan rectangulaire (1,28 m × 1,05 m), elle présente un creusement en cuvette peu profond (0,40 m au centre) et un comblement qui comprenait un assemblage faunique peu notable (bœufs, porcs, mouton), principalement des éléments crâniens.

Des restes d'une cérémonie religieuse ?

La seconde fosse est isolée au nord-est de l'occupation, le long de l'actuelle digue du bassin d'orage (fig. 2, n° 11). Elle est de plan oblong (1,90 m × 1,40 m à 1,80 m) avec des contours irréguliers et bioturbés (fig. 7). Le profil longitudinal dessine un creusement en « U » régulier, avec des parois verticales conservées sur une hauteur de 0,50 m à 0,60 m et un fond plat, long de 1,30 m. Une rupture de pente s'observe de part et d'autre à mi-hauteur. Le profil transversal

est plus asymétrique : côté nord, la paroi descend verticalement et marque un double coude avant la jonction avec le fond alors que côté sud, le creusement oblique est rythmé par trois marches régulières. Le fond de la fosse est étroit (0,65 m) et incliné vers le nord. Ce creusement en banquette et fond plat suggère une extraction de sédiment limono-sableux. Une fois abandonnée, cette excavation est comblée par deux remblais successifs : un comblement limono-argileux gris-beige à gris foncé, hétérogène, qui occupe la moitié inférieure de la fosse mais de manière irrégulière et entrecoupé d'effondrements de parois et de bioturbations. Son aspect morcelé, les effondrements de parois, les rejets de matériaux de construction et les nombreux micro-tessons trahissent un comblement d'origine anthropique. Le remblai supérieur s'avère totalement différent : très hétérogène, il s'agit d'un limon argileux gris foncé à noir, abondamment chargé en charbon de bois, contenant des morceaux de terre brûlée et de micro-éléments lithiques. Ce remblai déversé dans l'espace laissé vide est décentré vers le nord par rapport au plan général de la fosse. Le mobilier riche et particulier a motivé le prélèvement complet de cette couche pour tamisage : onze monnaies en alliage cuivreux¹³, un bracelet torsadé en alliage cuivreux, une applique (ou plaque-boucle ou ferret) en alliage cuivreux, deux perles en pâtes de verre, un fragment d'objet décoratif en os avec des rivets en alliage cuivreux, un couteau en fer, une lampe à huile en terre-cuite¹⁴, de nombreux fragments de verre décorés et de très nombreux micro-fragments de terre cuite. Aucun fragment osseux humain n'accompagnait ce dépôt charbonneux, interprété dans un premier temps comme sépulture. En revanche la faune est assez abondante¹⁵ : 126 restes collectés à vue et 687 restes par tamisages¹⁶. Les mammifères dominant, en particulier le porc (82 restes dont 8 fragments de côtes de très jeunes porcelets), le bœuf (20 restes), les caprinés (6 restes) et pour le monde sauvage 2 restes de lièvres. Des os

13 Un Aes 4 de Valentinien II (388-392), un Aes 4 indéterminé (378-387), un Ae indéterminé, un Aes 4 indéterminé (388-402), deux Aes 4 indéterminés (388-392) et trois Ae indéterminés et fruste. Il s'agit d'un lot cohérent pour lequel une période de 388-402 peut être attribuée.

14 En pâte de l'Eiffel.

15 Diagnostic et rapport de Q. Goffette (archéozoologue, IRSNB), W. Wouters (archéozoologue, IRSNB) et C. Polet (anthropologue, IRSNB). Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive mais d'une première expertise en vue d'appréhender la nature du comblement de la fosse et cerner son potentiel.

16 Colonne de tamisage (4, 2 et 1 mm). Les résidus de tamisage à 1 mm ne contenaient pas de restes identifiables.

de cyprinidés (74 restes) incluent au moins deux brèmes, auxquels s'ajoutent un brochet et enfin un silure glane (2 restes)¹⁷. Chez les oiseaux la poule est majoritaire (21 restes) mais l'oie est aussi présente (1 reste) et de petits passereaux (3 restes). Il s'agit presque exclusivement de déchets de consommation, probablement de restes de table. La présence massive de porc dont de très jeunes individus, associée à la volaille, au lièvre et au poisson, dont le silure, révèle une alimentation d'une certaine qualité.

Le contenu de cette fosse interpelle. L'assemblage du mobilier et le sédiment charbonneux présentent en effet quelques similitudes avec certains dépôts religieux avérés. Les restes charbonneux sont une constante dans les dépôts cultuels d'époque gallo-romaine. Les exemples fournis dans les sanctuaires de Baudecet, Aiseau-Presles et Blicquy suffisent à eux seuls¹⁸. La faune, riche et variée, est comparable avec celle découverte dans le temple tardo-romain de Liberchies, notamment par la présence de poulet et de porcelets¹⁹. Le rejet d'un couteau en fer et d'une lampe en terre cuite offre quant à lui de troublantes similitudes avec le contenu de la *favissa* de Baudecet²⁰. Bien que faible, la concentration de bijoux et de fragments d'objets de parure pourrait aussi, s'expliquer par une déposition religieuse²¹, d'autant que le site n'est pas interprété comme un habitat où l'on serait plus en droit de trouver de nombreux bijoux. Enfin, les monnaies ne sont plus à justifier au sein du polythéisme tardo-romain²² même si elles ne peuvent refléter à elles seules des activités religieuses. Au vu de la taille de la fosse, leur nombre est tout de même interpellant.

À côté des dépôts religieux assurés, dont la composition et/ou le contexte archéologique ne laissent aucun doute, comment qualifier ces nombreuses fosses « charbonneuses » au contenu ambivalent ? Pour ne citer que des exemples régionaux, on pensera aux structures fossoyées d'Anthée, de Liberchies ou d'Hallooy pour lesquelles on hésite toujours²³. Rejets

domestiques, dépôts religieux, restes d'activités métallurgiques ? À chaque dépôt son lot d'incertitude, mais il semble bien qu'une lecture rituelle soit plausible dans bien des cas.

Dans le cas de Taintignies, une autre explication est-elle envisageable ? La solution tient évidemment dans l'origine du sédiment mais à ce stade rien ne s'impose vraiment. La structure est située en bordure de la zone explorée et on ne peut évidemment pas exclure la présence d'une structure artisanale proche, comme un foyer. Dans ce cas de figure, l'assemblage du mobilier serait le fruit du hasard et les rejets cendreaux seraient détritiques. Toutefois, il est aussi probable qu'il s'agisse de restes liés à une cérémonie religieuse ayant combiné repas et immolation d'offrandes. Les activités religieuses sont bien attestées en contexte rural : on pensera aux dépôts de Sberchamps, Fexhe-le-Haut-Clocher ou Kohlhunden²⁴. Comme la religion romaine s'exerce partout et à tout moment, dans des proportions très variables²⁵, on ne doit donc pas s'attendre à des dépôts sensationnels à chaque fois, d'autant qu'une partie des objets a pu être récupérée avant l'enfouissement. À Taintignies, la lecture des profils archéologiques permet d'exclure un remblaiement rapide destiné à combler la fosse ; au contraire, le sédiment charbonneux et les objets qu'il contenait, une fois déposés, semblent avoir été laissés à l'air libre, avec une érosion progressive de la structure. Nous laissons toutefois le bénéfice du doute à cette interprétation religieuse, le mobilier ayant pu être rassemblé selon d'autres facteurs qui nous échapperaient. Il s'agit en tout cas, selon le numéraire étudié, du dernier témoignage d'occupation sur le site du « Pèlerin » à la fin du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle de notre ère.

Conclusions

« Le Pèlerin » complète un vaste corpus de sites qui occupent le sud de la campagne tournaisienne sans discontinuité depuis le Haut-Empire à l'Antiquité tardive lorsque Tournai devient capitale de cité. Les nombreux sites de la plaine scaldéenne semblent illustrer une continuité d'occupation durant toute l'époque romaine marquée toutefois par des changements de nature des sites ruraux, comme celui de Taintignies.

Récemment, un projet d'agrandissement de la ZIT a

17 Les restes de ce poisson sont rares en Belgique. Pour la période romaine, ils sont connus en contexte mosan à l'Hospice Saint-Gilles à Namur (III^e-V^e siècle) et au château Montaigne à Falaën (270 – V^e siècle)

18 PLUMIER-TORFS, PLUMIER *et al.* 1993 ; PARIDAENS 2017 ; GILLET PARIDAENS & DEMAREZ 2006.

19 VILVORDER 2014.

20 PLUMIER-TORFS, PLUMIER *et al.* 1993.

21 Les offrandes de bijoux sont bien avérées, notamment les bracelets, voir PARIDAENS 2017, p. 42.

22 De nombreux exemples dans VAN ANDRINGA 2014.

23 DELAUNOIS 2015 ; VILVORDER 2002 ; MIGNOT 1988.

24 DE BEENHOUWER 1990 ; FOCK, GOFFIOL *et al.* 2008 ; CZYSZ & SCHOLZ 2002-2003.

25 RAEPSAET-CHARLIER & PARIDAENS 2013.

été déposé par la DGO3. Celui-ci vise la moitié sud du bassin qui n'a pas encore été diagnostiquée. En surface, les terres noires s'y devinent, c'est pourquoi une prochaine opération de sondage a été planifiée pour 2019. Les objectifs viseront à un nouvel examen de l'occupation tardive et à mieux circonscrire les limites de l'occupation Haut-Empire, notamment sur base des observations et interprétations pédologiques.

Bibliographie

- AMAND M., 1958. Fouille d'une habitation d'époque romaine à Taintignies (Hainaut), *Latomus*, 17, p. 723-730.
- AMAND M. & SOLEIL P., avec la collaboration de DUPLOUYS Y., FOURMEUX C. & LEUXE F., 1988. Willemeau, haut lieu de l'archéologie gallo-romaine et franque dans le tournaisis, 1^{ère} partie, *Vie Archéologique*, 29, p. 37-52.
- CZYSZ W. & SCHOLZ M., 2002-2003 [2006]. Die Römervilla am Kühstallweiher bei Marktobderdorf-Kohlhunden und das Opferdepot, *Jahrbuch der Bayerischen Denkmalpflege*, 56-57, p. 9-14.
- DE BEENHOUWER J., 1990. Les statuettes gallo-romaines en terre cuite trouvées dans une fosse sacrée à Sberchamps (Libramont - Prov. de Luxembourg), *Archeo-situla*, 5, p. 8-22.
- DELAUNOIS É., 2015. La villa d'Anthée (Onhaye, Nr) : premiers résultats des fouilles préventives de 2014, *Signa*, 4, p. 99-102.
- FOCK H., GOFFIOUL C., REMY H. & BOSQUET D., 2008. Dépôt rituel. In : FOCK H., GOFFIOUL C., REMY H. & BOSQUET D., *Les traverses du Temps. Archéologie et TGV*, Namur, p. 114-116.
- FRÉBUTTE C., LALLEMAND J. & VAN HEESCH J., 1996. Brunehaut/Jollain-Merlin (Ht). Implantation rurale gallo-romaine du Haut et du Bas-Empire. In : REMY H. & SOUMOY M. (dir.), *Sur la voie de l'Histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, série Fouilles, 2), p. 61-62.
- GILLET E., PARIDAENS N. & DEMAREZ L., 2006. Le sanctuaire de Blicquy – « Ville d'Anderlecht » (Prov. Hainaut, Belgique). In : DONDIN-PAYRE M. & RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éd.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, p. 181-215.
- KASPRZYK M., avec la collaboration de BURGEVIN A. et DUROST R., 2016. Établissements ruraux, occupation du sol et systèmes agraires de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule : quelques remarques. In : REDDÉ M. (éd.), *Méthodes d'analyses des différents paysages ruraux dans le nord-est de la Gaule Romaine. Études comparées (hiérarchisation des exploitations; potentialités agronomiques des sols; systèmes de production ; systèmes sociaux)*, France, p. 261-281.
- MIGNOT P., 1988. *Les bâtiments gallo-romains de Halloy*, Centre de Recherches archéologiques en Famenne méridionale, Ciney.
- PARIDAENS N., CATTELAÏN P., DEVOS Y., GENVIER S., MARTIN F. & WARMENBOL E., 2012. Philippeville/Fagnolle : le site tardo-romain de « La Tonne de Bière ». Campagne de fouille 2010, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 19, p. 226-227.
- PARIDAENS N., 2017. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles*, Bruxelles (Études d'archéologie, 11).
- PENNANT B., 1986. *Topographie de l'habitat rural au Haut-Empire romain en Pévèle-Mélantois-Tournaisis*, Louvain-la-Neuve (Document d'Archéologie régionale, Collection d'archéologie J. Mertens, 1), p. 26-42.
- PLUMIER-TORFS S., PLUMIER J. *et al.*, 1993. La plaquette en or inscrite de Baudecet (Gembloux, Belgique), *Latomus*, 52, p. 797-841.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. & PARIDAENS N., 2013. Pratiques culturelles, objets de culte et offrandes. In : COQUELET C. (dir.), *L'archéologie en Wallonie. L'époque romaine. Vie en société, religion et artisanat*, Carnets du Patrimoine, 112, IPW, Namur, p. 32-36.
- VAN ANDRINGA W. (dir.), 2014. La fin des Dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales), *Gallia*, 71-1.
- VILVORDER F., 2002. Cultes et croyances. In : BRULET R., DE LONGUEVILLE S. & VILVORDER F., *Liberchies entre Belgique et Germanie : guerres et paix en Gaule romaine*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, p. 119-130.
- VILVORDER F., 2014. Le temple tardif de l'agglomération de Liberchies dans le cadre de la cité des Tongres. In : VAN ANDRINGA W. (dir.), La fin des Dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales), *Gallia*, 71-1, p. 119-129.